

LA PRÉSIDENTE :

1720 Alors, je vous remercie beaucoup, Monsieur Hébert.

M. GEORGES HÉBERT :

 Merci.

1725 **LA PRÉSIDENTE :**

 J'inviterais maintenant monsieur Daniel Boulerice, s'il vous plaît.

M. DANIEL BOULERICE :

1730 Bonsoir.

LA PRÉSIDENTE :

1735 Bonsoir, Monsieur.

M. DANIEL BOULERICE :

1740 Merci de me recevoir ce soir. Je ne suis pas poète, je ne suis pas scientifique, je n'ai pas de statistiques, mais je suis un citoyen et j'ai un vécu et je voulais me prononcer contre ce projet-là.

1745 Moi j'ai vécu juste à côté, à Pierrefonds, sur la rue Gaston. Dans ma jeunesse, j'ai passé beaucoup de temps dans ces champs-là. Ironiquement, la famille Grilli était juste derrière moi sur la rue Grier, en tout cas. Ça, c'est le développeur, ils sont devenus très riches. Je ne les connais plus.

1750 Dans mon mémoire j'avais dit qu'à l'époque, quand j'étais jeune j'étais capable d'aller de la rue St-Charles jusqu'à la rue Source dans les champs et dans les forêts sans que mon bicycle touche l'asphalte, mais je réalise que je me trompe. Il faut traverser la rue St-Jean. Et là, en tout cas, c'est de l'asphalte. Mais quand même à l'époque il y avait tellement d'endroits dans la banlieue ouest où les enfants pouvaient jouer et je suis sûr que maintenant il y a plein d'enfants qui jouent à l'Anse-à-l'Orme même si ce n'est pas zoné récréatif, ils vont là puis ils jouent par des centaines, comme moi je faisais quand j'étais jeune.

1755 Mais quand même, je garde la carte, monsieur Marcoux nous montrait la carte de la banlieue ouest et c'est devenu tellement triste qu'il n'y a plus d'espaces verts pour les enfants. Je vois vraiment le développement dans la banlieue ouest c'était affreux. Aucune pensée à des espaces verts ou presque pas vraiment, un parc de baseball ce n'est pas la même chose qu'une forêt. Un terrain de soccer ce n'est pas la même chose qu'un champ où vraiment on a la biodiversité. Ce n'est pas la même chose.

1765 Et la planification, les décisions qui ont été prises dans le passé, étaient vraiment, le développement, était vraiment mal fait. Puis c'est triste pour les enfants qui vivent là, c'est triste pour tous les résidents de Pierrefonds et Dollard. Il y a très peu d'espaces verts, il y a très peu d'espaces verts sur l'Île de Montréal. On a vu la carte de monsieur Marcoux. Il faut vraiment réagir maintenant, puis j'espère que le comité ne va pas dire : « On va faire un compromis. Le projet c'est pour que ça soit développé à moitié. » Puis là, ça a l'air d'être un compromis. Mais on est rendu où maintenant, où nous sommes à cause des compromis.

1770 Et avant, l'Île de Montréal avait tellement d'espaces verts, puis là, vous voulez dire : « Mais vous avez une belle tarte, vous êtes trop gourmand. Vous voulez toute la tarte. Vous ne voulez pas partager la tarte. » Si on pense à l'Île de Montréal comme une belle tarte, il ne reste que des miettes, there's crumbs. That's all. And now the developpers are saying, share the crumbs. Can you divide that crumb in half, so that they'd be reasonable. Be reasonable, give us, 1775 just keep half a crumb.

C'est vraiment triste. J'espère que le comité, j'espère que les politiciens disent : « Assez, c'est assez! » Et là, on va rezoner à 100% ce qui reste, si peu d'espaces verts dans la banlieue ouest, dans Pierrefonds pour les générations qui s'en viennent.

1780

C'est tout.

LA PRÉSIDENTE :

1785

Merci beaucoup, Monsieur Boulerice. À la toute fin du texte que vous nous avez envoyé, vous recommandez : « To rezone 100% of the territories as recreational », why not conservation?

M. DANIEL BOULERICE :

1790

Yes, yes, O.K. Recreational. Comme monsieur Hébert, pas de ciment, pas d'asphalte, que ce soit le projet de monsieur Marcoux, semblait être très intéressant. Je serais d'accord que ça reste exactement comme il est maintenant, keep the land, land. Mais pas un autre développement, vraiment c'est pitoyable.

1795

I know we can't knock down the houses that exist there now to create green... Well, maybe some of the developments are so ugly we could knock them down, no it's a joke. Ça ne serait pas bon pour que les familles qui vivent là.

1800

Mais on ne peut pas retourner dans le passé, mais au moins on a l'avenir puis on peut réagir maintenant.

LA PRÉSIDENTE :

1805

Avez-vous d'autres questions? Non. Alors, je vous remercie beaucoup, Monsieur, d'avoir pris la peine de...

M. DANIEL BOULERICE :

1810 Merci beaucoup de m'avoir accueilli. Je sais que ça fait une longue soirée puis des
longues journées, puis j'apprécie cette opportunité de venir vous parler.

LA PRÉSIDENTE :

1815 Merci beaucoup. Alors, j'inviterais monsieur Legendre, peut-être que vous avez des
rectifications à faire.

M. PIERRE LEGENDRE :

1820 Bonjour, Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire, Madame. C'est deux petits
points très rapides.

1825 Le premier c'est concernant le 17% de protection. Certains mentionnent aujourd'hui que
l'objectif là, qui découle des engagements de Nagano, consiste à protéger 17% à Montréal. Il
faut faire attention. Donc, le 17% c'est en territoire, ce qu'on appelle continental, mais ça inclut le
terrestre et l'aquatique. Donc, la cible pour l'Île de Montréal, donc le territoire terrestre de
Montréal que l'agglomération s'est donné c'est 10% et si on inclut les surfaces aquatiques qui
sont au pourtour de l'Île de Montréal, là on parle de 17%. Un taux qui est déjà atteint.

1830 Et je pense qu'aujourd'hui même la réponse que la Ville a fait à une question de la
commission à cet effet, la réponse qu'on a fait est maintenant rendue publique. Alors, les gens
vont pouvoir prendre connaissance de la réponse écrite qu'on a fournie à la commission.

1835 Donc, il est important de ne pas mélanger le 17%, 10%, le terrestre, l'aquatique. C'est un
petit peu confondant pour les gens, c'est normal. C'est des chiffres qui sont un peu donnés un
petit peu en rafale comme ça, mais bon. C'est important de bien comprendre de quoi on parle.